



LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES

MAIRIE

☎ **04 75 98 50 80**

Courriel : secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr
Site internet : www.les-granges-gontardes.fr



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00
Jeudi de 15h00 à 19h00

Services au public

Les permanences des élus sur rendez-vous

Madame Héléne MOULY, Maire

Travaux

Gérard BAUMEA, 2° Adjoint

Scolaire

Fabienne KOBİ, 3° Adjointe

Urbanisme

Jean-Christophe CAMBON, 4° Adjoint

Agence Postale

☎ 04 75 98 57 70

Du Lundi au Vendredi
de 8h45 à 12h15

Bibliothèque « Autour du livre »

☎ 04 75 98 01 16

✉ : associationautourdulivre@gmail.com

Mardi et Jeudi 16h à 18h30
Mercredi 09h à 12h00
Fermée les jours fériés

École

☎ Maternelle 04 75 98 01 19

☎ Primaire 04 75 98 55 04

Déchetterie

Déchets ménagers et tri sélectif
Service Déchets :
☎ CCDSP 04 75 96 06 12

Services médicaux

Médecin : Dr Sylvie FABRE

☎ 04 75 98 62 71

Infirmier : Cédric GUILLOU

☎ 07 68 71 50 18

Orthophoniste : Célia HAEN

☎ 06 28 97 68 46

**Transport privé, médical
toutes distances. Agréé
transports médicaux assis**

TAXI SAPLANA

Margot SAPLANA

☎ : 07 86 63 64 61

✉ : taxisaplana@gmail.com

Taxis des Granges Gontardes

Matthieu CITTON

☎ : 07 50 98 77 43

✉ : taxidesgrangesgontardes@gmail.com

MOT DU MAIRE (éditorial).

Profitons de ces fêtes de fin d'année et de ces moments chaleureux de réjouissances et de bonheur passés en famille, entre amis autour de tables festives. Ces moments de partage et de solidarité invitent à être attentifs et à prendre soin des autres.

Vous recevrez prochainement la visite d'une de nos agents recenseurs. Il est important de répondre à l'enquête obligatoire proposée. Elle permet d'établir la population officielle habitant la commune. Merci de réserver à Charlotte et Valérie le meilleur accueil.

Le projet maintes fois reporté de l'aménagement de la place Farigoule et de la rue des Esplanes est enfin achevé et je remercie les riverains pour leur patience et leur soutien.

Vous avez été nombreux à montrer votre intérêt en participant en nombre à la consultation proposée pour définir des orientations sur le futur de notre village. Je vous en suis reconnaissante.

C'est avec détermination que je mènerai avec l'équipe municipale les projets décidés et en particulier celui de la nouvelle salle polyvalente qui fait tellement défaut à nos associations mais aussi aux réunions familiales des gontardiens. Son financement s'avère très difficile avec la situation actuelle et à venir.

En effet, le cabinet d'architectes en charge du projet a proposé une première évaluation financière du dossier qui impliquerait, soit un emprunt, mais le taux d'endettement de la commune ne le permet pas, soit l'autofinancement que les ressources de la commune ne permettent pas non plus.

Notre Communauté de Communes Drôme Sud Provence est actuellement sous le régime de la taxe additionnelle. Ce sont les administrés qui, par le biais de leurs impôts, la financent. En mars, Monsieur le Préfet a demandé le passage sous le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) (Voir article ci-après).

Dans l'attente, il menace les communes de ne plus leur attribuer de subvention au principe que si les élus ne s'aident pas, ce n'est pas à l'Etat de le faire. Face à cette menace, c'est inquiets que nous déposerons notre demande de subventions à l'Etat et au Département. A ce jour plusieurs communes ont vu leurs dossiers rejetés.

En cette période de bilan de fin d'année je remercie les élus et les agents municipaux pour leurs engagements et leurs actions visant à améliorer le cadre et les conditions de vie de chacun.

Nous poursuivrons en 2025 dans ce sens. Je vous invite dès à présent à noter la date du samedi matin 18 janvier pour une rencontre de partage de vœux en mairie afin de vivre un de ces moments conviviaux qui nous sont chers.

Recevez mes meilleurs vœux les plus sincères.

Héléne Mouly, Maire

Meilleurs vœux



Héléne Mouly,

Maire de Les Granges-Gontardes

et l'équipe municipale

vous souhaitent

une belle et heureuse

année 2025



Réfection de la poutre d'un des clochers de l'Église



À la suite de la visite de maintenance annuelle de l'installation campanaire, il a été constaté que la poutre de support d'une des cloches de l'église était vieillissante. Afin d'assurer la sécurité de la cloche et du bâtiment il a été préconisé de remplacer cette poutre.



L'association du Patrimoine, dissoute lors de son assemblée générale du 27 mars 2024, a généreusement fait don du solde de son compte à la commune. Ce don a ainsi permis de financer la totalité des travaux de réfection dont le coût s'élevait à 3 001,20 €.

Travaux PMR



Le sigle PMR signifie « Personne à mobilité réduite ». Il s'agit d'une notion très large, qui regroupe de nombreuses réalités : il concerne les personnes en situation de handicap mais aussi les personnes gênées dans leurs mouvements et leurs déplacements en général. La norme PMR est le garant de l'accessibilité aux

bâtiments, aux équipements.

Accompagné par un organisme spécialisé nous veillons à ce que chaque accès réponde aux règles suivantes : être perceptible, utilisable, compréhensible, robuste et accessible.

En poursuivant la réalisation de travaux de rénovation et d'adaptation, les aménagements entrepris permettent d'adapter les accès des différents lieux publics aux personnes à mobilité réduite. Nous luttons ainsi contre les inégalités et l'inaccessibilité physique.



Rénovation du secrétariat de la mairie



Inauguration Rue des Esplanes et Place Farigoule

Ça fait longtemps que nous en parlions et ce, bien avant ce mandat.

Ce projet a mobilisé notre commune (élus, services techniques, administratifs) et les entreprises partenaires (RCI, RIVASI, BRAJA, Diaz maçonnerie). Cet investissement majeur permet l'amélioration du cadre de vie de cette partie du village plus particulièrement pour les riverains.

Un chantier pas simple et il faut remercier les gontardien(ne)s pour leur patience et leur compréhension durant cette période de travaux.

Les consultations ont été multipliées pour échanger très régulièrement avec Gérard BAUMEA en charge des travaux et rendre compte très régulièrement de la progression du projet à tous les riverains.



La rénovation de la voirie était essentielle. La rue des Esplanes, un des axes centraux du village, subissait depuis de nombreuses années les affres du temps et était terriblement détériorée.

Ce chantier n'a pas été uniquement la réfection complète des revêtements avec un simple marquage au sol. La gestion des eaux pluviales a été terminée. Les ruissellements sont une priorité en raison des changements climatiques et l'actualité illustre le sujet. Grâce à un système modernisé de collecte des eaux, nous réduisons désormais considérablement les risques de nuisances lors des fortes pluies.

Nous avons rénové dans le bas de la rue une partie du réseau d'eau potable et quatre maisons ont pu être raccordées au secteur supprimé. Un bout de réseau a été raccordé aux eaux usées.

Un nouvel espace de stationnement, Place Farigoule, sur un terrain à l'origine privé et acquis par la commune a été réalisé. Il permet de désengorger les rues avoisinantes, mais aussi d'améliorer la fluidité de la circulation.

Il offre une capacité de six places en plein cœur du village avec un pré équipement pour un éventuel futur aménagement d'une station de recharge pour véhicules électriques tout en respectant les adaptations pour les personnes à mobilité réduite. Une petite halte de détente a été intégrée avec une végétalisation

Le coût total est évalué à 276 294 € HT pour une participation du Département de 88 123 €, seul financeur au côté de la commune.

Domaine de l'Escalin



Depuis cet automne, le caveau du Domaine Escalin, route des Charrettes en direction de Montélimar, a ouvert ses portes dans un caveau magnifiquement rénové.

Une équipe dynamique vous y attend du lundi au samedi pour vous faire découvrir et déguster les nouveaux assemblages.

Toute une gamme authentique qui s'inscrit dans le respect de l'appellation Grignan-Les Adhémar est proposée, autant d'idées pour agrémenter vos repas de fin d'année ou cadeaux au pied du sapin. N'hésitez pas à leur rendre visite !

Nouvelle salle polyvalente Rencontre avec l'équipe pilotant le projet

Les présidents d'association ont pu découvrir les premiers plans de la future salle polyvalente et espaces publics et sportifs présentés par le cabinet d'architectes TERRAM en charge de l'avant-projet d'aménagement.

Une réunion riche en échanges.

C'est à l'occasion de la rencontre avec la population samedi 18 janvier en mairie entre 9 heures et 13 heures que chaque administré pourra à son tour prendre connaissance des études.



Installation des décorations de Noël

Depuis jeudi 05 décembre 2024, la commune a revêtu ses couleurs de fêtes pour le bonheur des petits et des grands !



CCDSP : Qu'est-ce que la Fiscalité Professionnelle Unique

Dans une communauté de communes à fiscalité propre soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), l'ensemble de la fiscalité économique (CFE, CVAE, IFR, TaSCom, TAFNB, etc.) est perçue par la communauté en lieu et place des communes. Ces dernières perdent ainsi ces recettes fiscales en même temps qu'une partie de leur pouvoir fiscal.

Ce régime, qui apporte un financement plus important de la communauté de communes, permet d'accroître ses compétences en lieu et place des communes et d'offrir ainsi plus de services aux habitants, notamment à ceux des petites communes dans le cadre d'un projet de territoire. Pour les communes, l'argent qu'elles ne perçoivent plus est compensé par une diminution des coûts de gestion des compétences qu'elles n'ont plus à gérer ou par des reversements de compensation afin d'assurer les équilibres.

En effaçant ainsi encore un peu plus les « frontières », ce qui compte ce n'est plus la localisation d'un investissement, mais sa réalisation au bénéfice du plus grand nombre. A ce jour plusieurs maires bénéficiant d'un grand nombre de voix au conseil communautaire ne sont pas favorables au passage en FPU.

Annoncé depuis plus de trois ans, le projet de territoire doit marquer notre volonté de vivre ensemble et de fixer les orientations de gestion de notre communauté de communes.

Ce projet de territoire ne peut pas faire l'impasse sur les financements nécessaires à leur mise en œuvre.

Une belle récolte d'olives !

C'est un total de 120 kilos d'olives qui ont été ramassés sur le domaine communal et compléteront les 1 837 kilos récoltés par le comité de Pierrelatte du Téliéthon.

La production d'huile obtenue a été vendue lors du marché de Noël de Pierrelatte au profit de la lutte contre les maladies rares et neuromusculaires.



Dératisation

Une campagne de dératisation a été lancée à la demande de plusieurs administrés.

La dératisation est un procédé qui peut être long mais dont l'intérêt est incontestable.

L'objectif principal est d'éliminer de manière efficace les rongeurs nuisibles tels que les rats et les souris, qui peuvent causer des dégâts importants aux structures, aux câbles électriques, aux denrées alimentaires.



Commémoration du 11 novembre : Pour se souvenir

Beaucoup de monde dans le cortège en direction du cimetière pour la commémoration du 106e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 avec une forte participation des enfants, des enseignants, des parents.

Ce 11 novembre fut une cérémonie émouvante tournée vers la jeunesse, la transmission et le devoir de mémoire pour rappeler que la paix est précieuse.

C'est avec beaucoup d'engagement que les enseignants avaient préparé leurs élèves pour transmettre à nos jeunes le sens de cette journée et l'importance de se souvenir. Leurs chants, leurs lectures, ont donné à cette cérémonie une émotion sincère. L'histoire est vivante, elle continue de nous apprendre, et elle nous guide vers un avenir plus éclairé. La paix doit s'enseigner et c'est dans ce sens que pour cette année scolaire le vivre ensemble est le thème retenu par les enseignants de notre école Vallon Les Fontaines.



Une quatrième classe

Chaque matin, 83 élèves sont accueillis à l'école Vallon Les Fontaines.

C'est une chance d'avoir une école en développement démographique.

Avec l'aide des parents, des enseignants et de l'équipe municipale, une nouvelle enseignante a été nommée à l'année pour accueillir les grandes sections maternelles dans une quatrième classe.

Aussitôt l'information confirmée par les services académiques, des travaux d'aménagement ont été entrepris afin de permettre une pédagogie optimale à l'enseignante tout en maintenant une qualité d'accueil des enfants du périscolaire.

C'est un montant de 30 000 € qui a été engagé pour répondre aux divers travaux et ressources humaines nécessaires. Restons vigilant quant au devenir de cette quatrième classe qui, à ce jour, n'existe que provisoirement. Dès aujourd'hui des contacts avec l'inspection sont activés pour obtenir des garanties quant à la pérennisation de ce dispositif.



Rénovation de la serre de l'école
pour nos petits jardiniers

Rencontres intergénérationnelles

Cet automne, le projet intergénérationnel avec l'association Evasion Gontardienne a commencé avec une première lettre écrite par les élèves des classes maternelles. C'est avec grand plaisir que les enfants ont pu lire la lettre retour envoyée par les membres de l'association.



La première rencontre "physique" a eu lieu le mardi 17 décembre. Les enfants ont présenté leur spectacle de Noël aux membres des différentes associations qui œuvrent avec eux : la bibliothèque, Evasion Gontardienne, Les petites mains (qui ont gentiment confectionné les sacs pour le transport des livres empruntés à la bibliothèque). À cette occasion, un goûter a été confectionné par les jeunes écoliers pâtisseries pour le partager avec les invités.

Par ailleurs, les élèves de grande section ont également envoyé à l'association Evasion Gontardienne, un petit jeu autour de leurs premiers écrits de l'année : les charades des prénoms de la classe, accompagnées d'illustrations (portraits des enfants). Par un bel après-midi d'automne, les élèves de cycle 3 ont pu également échanger avec des personnes de l'association à l'occasion de l'activité pétanque au cœur du village.

Ce projet intergénérationnel sera rythmé durant l'année par des rencontres thématiques et des correspondances régulières par courrier postal.

Dès janvier 2025, une prochaine rencontre sera organisée autour d'un goûter préparé par les membres de l'association Evasion Gontardienne.

Puis sera programmé un après-midi "jeux de société", contemporains et plus anciens.

Que de bons et riches moments à venir !



Formation BAF

STAGE DE FORMATION GÉNÉRALE DU
BAFA
BREVET D'APTITUDE
AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

À PARTIR
DE 16 ANS

NOMBRE
DE PLACES
LIMITÉ

Du 1^{er} Mars
au 8 Mars 2025

DEMI-PENSION SUR PIERRELATTE

Original par la ville de Pierrelatte en partenariat avec l'organisme de formation STAJ Association M'étéo Alpes

RENSEIGNEMENTS : Espace Rabelais 04 75 04 29 00
INSCRIPTIONS : Au près de STAJ 04 75 00 59 74

La ville de Pierrelatte organise pour la 17e année consécutive, le premier des trois stages menant à l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Il aura lieu en Externat à Pierrelatte, la deuxième semaine des vacances scolaires d'hiver 2025.

RETOUR EN IMAGE

Théâtre avec la compagnie « La Ruche de Thalimelpo », le 06 septembre 2024



Destruction de la Salle Maurice Aurelle

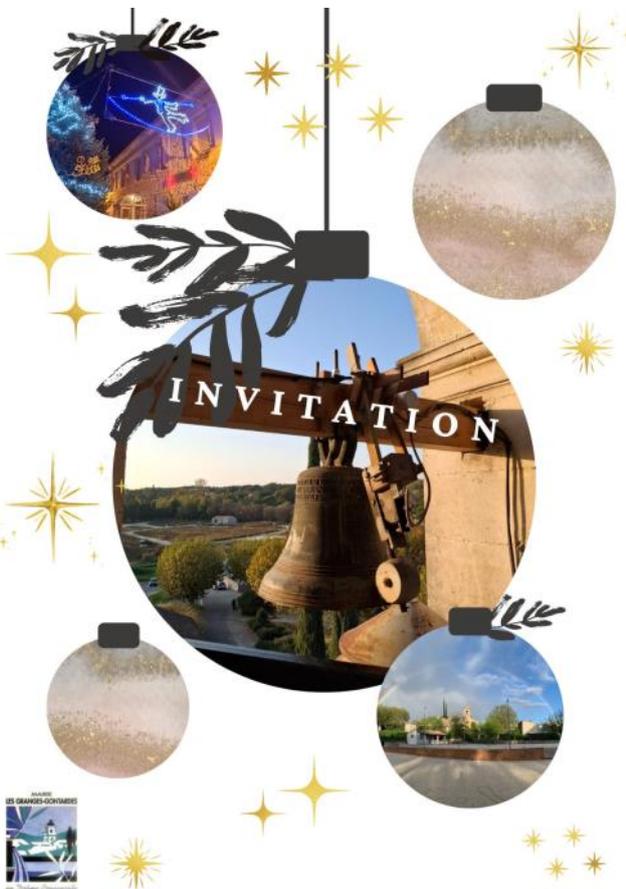


Les archives départementales ont fait du tri dans nos archives le 15 octobre 2024. 50 m linéaires sont partis pour destruction ou conservation à Valence

Repas des aînés le 06 octobre 2024



RENCONTRE AVEC LES ADMINISTRÉS



*Hélène MOULY,
Maire de Les Granges-Gontardes
et l'équipe municipale sont heureux de
vous convier à un moment d'échanges afin
de faire le bilan de l'année passée et des
projets à venir:*

*le samedi 18 janvier 2025
entre 8h30 et 13h30
à la salle des Mariages de la Mairie*

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Nouvelle équipe pour l'Amicale Laïque



Lors de leur dernière assemblée générale, l'ensemble du bureau a démissionné. Une nouvelle équipe s'est formée comptant désormais 6 membres :

Marie MANEVAL, présidente, Nicolas COMBOROURE, président adjoint, Nathalie REYNAUD, trésorière, Nathalie BERNE, trésorière adjointe, Morgane REMY, secrétaire et Emeline SCHAEFFER, secrétaire adjointe.

Leur premier projet a vu le jour le 12 décembre dernier avec l'organisation du spectacle de Noël des élèves de l'école Vallon les Fontaines.



ASPGG : Maître joueur

Petit compte rendu d'une belle journée conviviale pour une soixantaine de personnes réunies sur le terrain de pétanque au cœur du village.

Après une journée festive organisée pour tous les adhérents, l'Association Sportive de Pétanque des Granges Gontardes (l'ASPGG) a ses nouveaux maîtres joueurs.

Victoire fille père : Cécile JABRI chez les féminines et Saïd JABRI ont reçu leur coupe de la main du président Eric GARCIA qui après avoir félicité les vainqueurs a rappelé les valeurs de l'association où bonne humeur, amitié, convivialité sont les maîtres mots.

Les rendez-vous du dimanche matin pour la pétanque famille ont remporté un véritable succès durant tout l'été.



Halloween : Frayeur place du Champs de Mars

À l'invitation du comité des fêtes, ils étaient nombreux les vampires, squelettes, les effrayantes sorcières, fantômes pâlichons, toutes ces petites créatures maléfiques mais néanmoins sympathiques... accompagnées de leurs parents eux-mêmes costumés.

Rassemblés place du Champ de Mars, top départ pour la chasse au butin des petits monstres dans différents quartiers du village.



Les seaux bien remplis, rendez-vous à la mairie où pour la circonstance la salle des mariages a été transformée en caverne de Cunégonde qui attendait les enfants pour leur conter l'histoire de Gertrude et son prince charmant sous les effets lumineux de Jean Michel. Grande générosité des habitants, c'est plus de 40 kilos de bonbons qui ont été répartis entre les 80 enfants pendant que petits et grands profitaient de la délicieuse soupe à la courge confectionnée par Patricia.



Café du Lavoir

Nous finissons en beauté cette deuxième année du café associatif avec la soirée soupes de courges des Jardins du Vallon, l'assemblée générale et son concert, et le marché de Noël organisé par l'association Joshanna les 20 et 21 décembre.

C'est une mission de chacun et chacune d'avoir envie d'être ensemble et nous vous remercions chaleureusement de participer à ces joyeuses rencontres intergénérationnelles.

Au nom de tous les bénévoles du Café du Lavoir nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vive 2025.



Lors de la soirée Soupe automnale le 06/12/24 organisée par le café du Lavoir et Les Jardins du Vallon





RECENSEMENT POPULATION 2025

Le recensement à quoi ça sert ?

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations telles que : l'âge, la profession, les conditions de logement...

Utile pour vous : au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Cela permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Utile pour les communes et les politiques publiques : des chiffres du recensement de la population découlent de la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

La sécurité des données

Le recensement de la population, c'est sûr ! Les données sont confidentielles et l'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.



Les agents recenseurs de la commune



Recensement en ligne

Gain de temps pour tous ! Vous pouvez y recourir via le site : le-recensement-et-moi.fr à partir du 16 janvier 2025 uniquement.

Vos codes confidentiels de connexion vous seront remis à partir du 16 janvier, soit dans votre boîte aux lettres ou directement en main propre par les agents recenseurs.

Absent ?

Si vous êtes absents pendant toute la période de recensement, merci de nous contacter au 04.75.98.50.80 ou par mail : secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr

Recensement 2025 : Dates à retenir

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée.

En 2025, elle aura lieu du 16 janvier au 15 février dans notre commune !



NOUVELLES DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des délibérations est à la disposition des usagers à la mairie

CCPSP : Avant la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) chaque commune de l'intercommunalité a dû reprendre les bases servant au calcul de la cotisation financière des entreprises.

Toutes les tranches avaient la même base. Dans un objectif d'équité et de préparation du calcul des indemnités compensatoires futures, la base de chaque tranche a été reconsidérée.

Attribution de chèques cadeaux aux personnels pour l'année 2024 : un chèque cadeau d'une valeur de 75 € a été offert aux personnes ayant travaillé toute l'année pour la commune, un chèque de 30 € a été remis aux personnes ayant travaillé partiellement durant l'année.

Rapports d'activités : Le conseil municipal a pris acte de plusieurs rapports d'activités de la communauté de communes et de plusieurs syndicats (CCDSP, SYPP, SDED et SID). Ces documents sont mis à disposition des usagers sur le site de la commune.

Fredon : l'adhésion a été renouvelée pour l'année 2025 afin d'accompagner techniquement les élus et les agents communaux sur l'amélioration et la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires et la gestion différenciée des espaces publics.

Carrière : la convention autorisant l'implantation d'une conduite d'eau a été renouvelée pour permettre l'exploitation de la carrière.

Cimetière : les nouveaux tarifs sont disponibles sur le site de la mairie

Prévoyance : afin de répondre aux obligations légales des employeurs publics territoriaux la commune contribuera à une partie du financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents souscrivent.

Acquisition parcelles Drome Aménagement Habitat : conformément aux délibérations antérieures, la commune a acquis à l'euro symbolique diverses parcelles pour une surface de 805 m². Afin de maîtriser d'éventuels nouveaux projets, la commune a acquis la parcelle AA 487 (387 m²) à 45€ le m² soit un montant total de 17 415 €.

Redevance sur l'eau et d'assainissement : conformément aux nouvelles dispositions réglementaires afin d'intégrer les performances des réseaux d'eau potable et systèmes d'assainissement collectif, le montant est fixé à compter du 1er janvier 2025 à 0,01 €/m³ pour l'eau et 0.009€/m³ pour l'assainissement en supplément au prix du mètre cube d'eau.



LA VIE DU VILLAGE



Nouveaux habitants

Bienvenue à :

- Isabelle BOZAJIC, Jérôme LARMANDE & Inès PONS
- Jaume BOMPARD-MAYOUX

Avis aux nouveaux habitants

Pensez à venir en Mairie pour :

- ouvrir votre abonnement au service eau ;
- prendre la carte d'accès à la déchetterie.

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale

État Civil

Pacs

- Célia GIANNASI & Kévin BLASCO le 25/11/2024
- Laura JOUVE & Maxime BURGUNDER le 29/11/2024
- Marie-Eve DHIMALEKIS & Pierre-Yves THINARD le 13/12/2024

L'équipe municipale présente tous ses vœux de bonheur aux couples pacésés.

Décès

- Bernard DELOBEL le 15/10/2024

L'équipe municipale présente toutes ses condoléances aux familles.

Cet État Civil est élaboré d'après les registres de la Mairie. Nous nous excusons auprès des habitants de la commune de Les Granges Gontardes pour d'éventuels oublis au sujet de leurs proches.

Urbanisme

Pour tous vos projets de travaux, nous vous informons que de nouveaux documents type CERFA sont disponibles sur le service public : <https://www.service-public.fr/> ou celui de la commune : <https://les-granges-gontardes.fr>

Attention !! Toute pose de climatisation ou de forage doit être déclarée en mairie.



Calendrier 2025

En cette fin d'année, les pompiers du Val de Berre ont fait leur tournée annuelle pour la distribution de leur calendrier 2025.

Urgences

Défibrillateur : l'appareil est installé à gauche de la porte de la mairie, fixé au mur

Urgences en général.....	114
Urgence Europe.....	112
Samu.....	15
Police.....	17
Pompiers.....	18
SITA.....	04.75.51.64.96
Gendarmerie.....	04.75.51.60.06
Centre antipoison Grenoble.....	04.76.42.42.42
E.D.F Sécurité Dépannage.....	0810.333.321
Drogues Alcool Tabac InfoServ.....	800.23.13.13
Violences conjugales.....	3619
Violences faites aux enfants et adolescents...	119

Les événements à venir

Vendredi 20 décembre de 18h à 22h et Samedi 21 décembre de 10h à 13h : Marché de Noël au rez-de-chaussée de la mairie.

Samedi 21 et dimanche 22 décembre de 10h à 19h : L'Artishow de Noël 28 rue des Fontaines.

Jusqu'à la fin de l'année : Vide atelier-galerie 1 chemin Ferré, le Logis de Berre.

Samedi 18 Janvier 2025 de 8h30 à 13h30 : Voeux de Madame le Maire, salle des mariages de la mairie.

Mon maître est classe, il ramasse !



Pour le respect de tous, merci de bien vouloir ramasser les déjections de vos animaux.

Des poubelles prévues à cet effet se situent un peu partout dans la commune.

Relais Petite Enfance

Voici le planning de la venue du RPE sur la commune pour le début d'année 2025, de 9h à 10h30 dans la salle des Mariages de la Mairie :

- Lundi 07 avril 2025
- Lundi 05 mai 2025
- Lundi 02 juin 2025



Débroussaillage : tous concernés !

Il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes. Ce débroussaillage s'applique à tout type de construction, chantier ou installation (habitation, hangar, garage, atelier,...). Il appartient au propriétaire de le mettre en œuvre. Ce débroussaillage doit être effectif au 15 mai. Pour plus de renseignements consultez les liens ci-dessous :

https://www.drome.gouv.fr/contenu/telechargement/16871/115303/file/guide_debroussaillage_2020.pdf

<https://www.drome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture.-forets-et-developpement-rural/Forets/Prevention-contre-les-incendies-de-forets/Obligations-de-debroussaillage>

Des contrôles seront effectués par les agents de l'Office National des Forêts et donneront lieu à contravention en cas de constat de non-conformité.

Collecte des sapins

Les services de la CCDSP organise une collecte de sapins après les fêtes de fin d'année, du 26 décembre 2024 au 31 janvier 2025.

Déposez votre sapin nu au niveau des conteneurs semi enterrés situés à côté du cimetière. Il sera recyclé pour le compost.



« LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES » Directrice de la publication : Hélène MOULY.

Participation de : Valérie LAFOSSE, Charlotte SOULAIGRE, Alexa BOUSQUEYNAUD, Véronique GENEVES, Fabienne KOBİ, Nicole PONIZY, Didier SOULAIGRE, Dominique VEZON-DAUNIS.